



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 5455

Texte de la question

M. Michel Terrot demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'il entre prochainement dans ses intentions d'introduire, dès le lycée, un cycle d'enseignement sur la vie professionnelle qui permettrait - par exemple - de les familiariser aux réalités économiques, à la notion de marché, aux moyens de chercher un emploi, de créer une entreprise ou bien encore de négocier avec une banque.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a décidé d'engager une réflexion sur les contenus d'enseignement dispensés en lycée. A cet effet, une vaste consultation sera organisée au sein des académies et coordonnée par M. Philippe Meirieu, professeur d'université. En parallèle, un conseil scientifique présidé par le sociologue Edgar Morin et, composé des plus hautes personnalités de la science et de la culture françaises, mènera au plan national une réflexion du même type. L'ensemble de ces réflexions et consultations devrait aboutir à un colloque national au mois d'avril 1998, dont les conclusions feront l'objet d'un rapport. Au vu de ce rapport, le ministre décidera des aménagements à apporter aux programmes d'enseignement.

L'introduction éventuelle de nouveaux enseignements ne pourra donc s'effectuer qu'à l'issue de cette réflexion d'ensemble. Il convient d'ajouter en outre que l'initiation aux faits économiques et sociaux est loin d'être absente des programmes actuels. En classe de seconde, l'option de sciences économiques et sociales est offerte dans la plupart des établissements. Elle vise à permettre aux élèves de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent et de les préparer ainsi à travailler et à agir en adultes : producteurs, consommateurs, mais aussi citoyens plus conscients de leur responsabilité. Par ailleurs, en classes de première et terminale de la série ES (économique et sociale) et de la série STT (sciences et technologies tertiaires), les élèves se familiarisent avec les principaux mécanismes de l'économie et quelques notions de droit dans le cadre des enseignements obligatoires.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5455

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3650

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 289